

**PROCES VERBAL DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 avril 2024**

Président : M. Didier LAUBÉRAT

Secrétaire : Mme Elisabeth ANDRÉ

Présents : MM Didier LAUBÉRAT, Mathieu EVRARD, Daniel GARNIER, Ivan KHARABA, François NOUVEAU.

Mmes Elisabeth ANDRÉ, Nadège BAROILLER, Estelle BORGES, Coralie SCHAEFFER, Isabelle DURAND, Rose RAFFIN

Absents : Mmes OCCELLY, POISSON et M. DUQUESNOY excusées. M. JUILLOT Absent

Mme OCCELLY donne pouvoir à M. KHARABA

M. DUQUESNOY donne pouvoir à Mme RAFFIN.

Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 18 mars 2024. (approbation à l'unanimité).

Délibérations :

Le Conseil émet un avis favorable aux délibérations suivantes :

→ Amortissements 2024 :

Dans les collectivités de moins de 3500 habitants, les amortissements ne sont pas obligatoires sur tous les travaux. Les travaux, comme ceux réalisés par le SYDESL, font l'objet d'un versement de subvention d'équipement et ces subventions doivent être amorties sur une durée maximale de 5 ans.

- Budget principal :

Des travaux ont été réalisés en 2023 (renouvellement de l'éclairage public et des horloges), les amortissements s'élèvent à la somme de 7 176 € pour 2024.

- Budget Micro-crèche

Pas de travaux réalisés en 2023, les amortissements sont de 713 € pour l'année 2024.

Le Conseil valide l'inscription des amortissements au Budget Primitif commune 2024 et au Budget Primitif « micro-crèche » 2024 (unanimité).

→ Vote des taux des impôts directs locaux 2024 :

Depuis 2017, les taux communaux sont restés inchangés avec un taux de 15.81 % pour le Foncier Bâti et 51.33 % pour le Foncier Non Bâti.

Au vu de ces éléments il est proposé de ne pas faire évoluer les taux communaux et maintenir les taux suivants :

Taxe Foncier Bâti : 35.89 % (pour rappel : la méthode de calcul ayant été modifiée, le taux de 15.81% est passé à 35.89 % sans augmentation)

Taxe Foncier non Bâti : 51.33 %

Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 12.25 %

Le total des taxes foncières perçues par la commune pour 2024 s'élève à 524 174 € (à taux constants) soit un produit en augmentation de 29 001 € par rapport à l'année précédente.

Pour information :

La taxe foncière bâtie apportera un produit de 450 420 €

La taxe foncière non bâtie apportera un produit de 56 104 €

La taxe d'habitation apportera un produit de 12 397 €

Le Conseil décide, à l'unanimité, de maintenir les taux pour l'année 2024.

→ Vote du budget principal 2024 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement :

Le montant prévu en dépenses de fonctionnement est en hausse de 2,55 % par rapport au budget 2023.

- le montant budgété pour les charges générales est en hausse d'environ 9 000 € soit 3% dû au compte 615221 correspondant à l'entretien des bâtiments dont les affectations des années précédentes étaient en investissement et qui se retrouvent désormais dans ce compte. Cependant, ce compte permet maintenant la récupération de la TVA.
- Les charges de personnel sont également en hausse par rapport au BP 2023 de 2,6 %. Cette hausse constatée provient essentiellement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour 12 000 € et des évolutions de poste du personnel notamment celui de la micro crèche.
- Au titre des subventions, les subventions concernant les aides aux associations locales sont maintenues à hauteur de 5000 € et une enveloppe dédiée de 1000 € est affectée aux activités scolaires pour des séances de judo, de l'escrime, de tennis de table.
Il en est de même pour les aides notifiées par le CAS. Le repas des aînés et le colis dit « des aînés » sont également maintenus au budget.
- Les charges financières sont en hausse puisqu'elles intègrent l'emprunt qui serait contracté pour le restaurant scolaire.

Le total budgété en dépenses de fonctionnement pour 2024 est de 1 207 196 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 306 165 €

Chapitre 012 - charges de personnel et frais assimilés : 554 800 €

Chapitre 014 - Atténuation de Produits - FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelles des Ressources) : 98 036 €

Chapitre 042 - Opérations d'ordre : 10 450 € dont 7 176 € votés pour les amortissements

Chapitre 65 - autres charges de gestion courante dont les indemnités aux élus et les participations obligatoires (Sydesl- RAM- FSL, frais de scolarité...) : 103 800 €

Chapitre 66- Intérêts d'emprunts : 7 800 €

Chapitre 023 - virement à la section d'investissement : 126 145 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	296 756,00	0,00	306 165,00	306 165,00	306 165,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	540 800,00	0,00	554 800,00	554 800,00	554 800,00
014	Atténuations de produits	97 436,00	0,00	98 036,00	98 036,00	98 036,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	112 600,00	0,00	103 800,00	103 800,00	103 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 047 592,00	0,00	1 062 801,00	1 062 801,00	1 062 801,00
66	Charges financières	6 500,00	0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 054 092,00	0,00	1 070 601,00	1 070 601,00	1 070 601,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	119 308,00		126 145,00	126 145,00	126 145,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 800,00		10 450,00	10 450,00	10 450,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		123 108,00		136 595,00	136 595,00	136 595,00

TOTAL	1 177 200,00	0,00	1 207 196,00	1 207 196,00	1 207 196,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 207 196,00
--	---------------------

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 002 - Excédent de fonctionnement reporté 2023 : 70 234.96 €

Chapitre 013 - Atténuations de charges : 20 000 €

- Le poste "atténuations de charges" prévoit le remboursement partiel des salaires des agents absents pour congés "maternité" ou maladie.

Chapitre 70 - produits des services : 244 700 €

- Le poste vente de produits fabriqués (7062), prestations de service est budgété à 49 000 € et il inclut essentiellement les recettes de la cantine, de la garderie.

Chapitre 73 - Impôts et taxes (hors fiscalité locale) : 93 825 €

Chapitre 731 - Fiscalité locale et droits de place : 525 074 €

- Le poste impôts et taxes montre une légère augmentation de près de 5,87% soit 29 001 € attendus en plus

Chapitre 74 - Dotations : 186 957 €

- Le poste « dotation et participations » est en légère baisse (DGF -500€), néanmoins, il est à noter une petite hausse des dotations de l'Etat au travers de la solidarité rurale d'un montant de 1 796 €.

Chapitre 75 - Autres produits de gestion (dont loyers + locations salles) : 66 400 €

Chapitres 76 et 77 - produits spécifiques : 5.04 €

Soit des recettes de fonctionnement 2024 égales à 1 136 961.04 €.

Compte tenu du résultat d'exploitation 2023 reporté (excédent des recettes de fonctionnement constaté en 2023) soit 70 234.96 €, le total des recettes de fonctionnement est donc 1 207 196 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	6 700,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	237 600,00	0,00	244 700,00	244 700,00	244 700,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	96 425,00	0,00	93 825,00	93 825,00	93 825,00
731	Fiscalité locale	495 973,00	0,00	525 074,00	525 074,00	525 074,00
74	Dotations et participations (3)	195 789,00	0,00	186 957,00	186 957,00	186 957,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	30 500,00	0,00	66 400,00	66 400,00	66 400,00
Total des recettes de gestion courante		1 062 987,00	0,00	1 136 956,00	1 136 956,00	1 136 956,00
76	Produits financiers	2,49	0,00	5,04	5,04	5,04
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 062 989,49	0,00	1 136 961,04	1 136 961,04	1 136 961,04

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 062 989,49	0,00	1 136 961,04	1 136 961,04	1 136 961,04
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					70 234,96
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					1 207 196,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à la somme de 1 121 059 €

Chapitre 001 - déficit d'investissement reporté 2023 : 122 609.07 €

Chapitre 16 - emprunt : 41 500 €

Chapitre 204 - Subvention d'Équipement -Trx Sydesl et Télécom : 24 200 €

Chapitre 20 - frais MO restaurant scolaire : 97 000 €

Chapitre 21 -Immobilisations corporelles : 134 650 €

Dont notamment :

- Rénovation agence postale et mairie : 50 005 €
- Chemins des Naudiots – des mouilles : 22 444 €
- Ecole (installation banne) : 3 182 €

Chapitre 23 - Constructions : 700 000 €

Chapitre 26 - participation : 1 100 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	62 784,00	0,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	5 000,00	0,00	24 200,00	24 200,00	24 200,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	143 975,00	7 145,61	127 504,32	127 504,32	134 649,93
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	200 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
Total des dépenses d'équipement		411 759,00	7 145,61	948 704,32	948 704,32	955 849,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 500,00	0,00	41 500,00	41 500,00	41 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		30 600,00	0,00	42 600,00	42 600,00	42 600,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		442 359,00	7 145,61	991 304,32	991 304,32	998 449,93

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	442 359,00	7 145,61	991 304,32	991 304,32	998 449,93
--------------	-------------------	-----------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	122 609,07
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 121 059,00
---	---------------------

Recettes d'investissement :

Chapitre 021- virement de la section de fonctionnement : 126 145 €

Chapitre 040 - Amortissements : 10 450 €

Chapitre 10 - Dotations + article 1068 (*Excédent capitalisé*) : 139 954.68 €

Chapitre 13 - subventions : 299 000 €

(*Acompte sur subventions accordées Etat, Département et Région pour les travaux du restaurant scolaire et subvention Etat et La Poste pour aménagement de l'agence postale*).

Chapitre 16 - Emprunt : 545 509 €

Emprunt nécessaire à la construction du restaurant scolaire.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	185 889,12	0,00	299 000,00	299 000,00	299 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	62 652,00	0,00	545 509,00	545 509,00	545 509,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		248 541,12	0,00	844 509,00	844 509,00	844 509,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	14 901,00	0,00	10 200,32	10 200,32	10 200,32
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	129 754,68	129 754,68	129 754,68
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		18 401,00	0,00	139 955,00	139 955,00	139 955,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		266 942,12	0,00	984 464,00	984 464,00	984 464,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	119 308,00		126 145,00	126 145,00	126 145,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	3 800,00		10 450,00	10 450,00	10 450,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		123 108,00		136 595,00	136 595,00	136 595,00

TOTAL	390 050,12	0,00	1 121 059,00	1 121 059,00	1 121 059,00
--------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 121 059,00
---	---------------------

Le Conseil valide et vote le budget principal 2024 (unanimité).

→ Vote du budget micro-crèche 2024 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à la somme de 194 945 € décomposées comme suit :
Chapitre 011 : 25 950 € comprenant notamment les fluides, les produits d'entretien, la maintenance d'un logiciel et du bâtiment, le contrat de Bourgogne repas, l'achat de petits équipements.

Chapitre 012 : 166 000 € correspondant au remboursement des salaires du personnel de la micro crèche au budget général et les séances avec une psychologue clinicienne.

Chapitre 65 : 1 300 €. Il s'agit de la contribution demandée dans le cadre de la signature de la Convention Globale de Territoire avec la CAF (pour les communes du secteur Nord de la CUCM).

Chapitre 042 : 714.00 €. Il s'agit des amortissements 2024

Chapitre 023 : 981.00 € pour le virement à la section d'investissement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	20 200,00	0,00	25 950,00	25 950,00	25 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	164 000,00	0,00	166 000,00	166 000,00	166 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		184 200,00	0,00	193 250,00	193 250,00	193 250,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		184 200,00	0,00	193 250,00	193 250,00	193 250,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	3 867,00		981,00	981,00	981,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	714,00		714,00	714,00	714,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 581,00		1 695,00	1 695,00	1 695,00

TOTAL	188 781,00	0,00	194 945,00	194 945,00	194 945,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	194 945,00
--	-------------------

Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement sont budgétées pour un montant de 194 945.00 € comprenant

- les factures établies aux noms de parents pour 33 500 €
- des subventions de la CAF de Saône et Loire (solde 2023 et acomptes 2024) pour 104 500 €
- des participations des communes voisines (accueil d'enfants des communes voisines) pour 804.23 €
- la subvention du budget principal pour un montant de 20 000 €
- de l'excédent de fonctionnement reporté de l'année 2023 pour un montant de 36 140.77€ .

Pour mémoire, le budget primitif 2023 de la micro crèche en section de fonctionnement était de 188 781.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	33 300,33	0,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	113 000,00	0,00	125 304,23	125 304,23	125 304,23
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		146 300,33	0,00	158 804,23	158 804,23	158 804,23
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		146 300,33	0,00	158 804,23	158 804,23	158 804,23

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	146 300,33	0,00	158 804,23	158 804,23	158 804,23
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	36 140,77
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	194 945,00
--	-------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à la somme de 56 556.00€. Il s'agit d'une inscription budgétaire hormis l'achat d'une machine à laver et de rideaux extérieurs

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	21 762,00	0,00	36 956,00	36 956,00	36 956,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	25 000,00	0,00	19 600,00	19 600,00	19 600,00
Total des dépenses d'équipement		46 762,00	0,00	56 556,00	56 556,00	56 556,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		46 762,00	0,00	56 556,00	56 556,00	56 556,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL		46 762,00	0,00	56 556,00	56 556,00	56 556,00
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00	
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					56 556,00	

Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement d'un montant de 56 556.00 € se composent :

- d'un virement de la section de fonctionnement de 981.00 €
- des amortissements pour un montant de 714 €,
- d'une subvention LEADER de 12 187.77 € pour la construction de la micro crèche
- d'un excédent d'investissement reporté de 2023 d'un montant de 42 673.23 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	12 187,77	12 187,77	12 187,77
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	12 187,77	12 187,77	12 187,77
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	500,28	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		500,28	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		500,28	0,00	12 187,77	12 187,77	12 187,77

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 867,00		981,00	981,00	981,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	714,00		714,00	714,00	714,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 581,00		1 695,00	1 695,00	1 695,00

TOTAL	5 081,28	0,00	13 882,77	13 882,77	13 882,77
--------------	-----------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	42 673,23
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	56 556,00
---	------------------

Pour mémoire le budget primitif 2023 de la micro crèche en section d'investissement était de 46 762.00 € (écritures budgétaires également en 2023)

Le Conseil valide et vote le budget « micro crèche » 2024 (unanimité).

→ Vote du budget cabinet médical 2024 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement :

Le budget de dépenses de fonctionnement concerne principalement les dépenses d'électricité, d'eau, de frais de gestion locative et d'impôts foncier. Les dépenses de fonctionnement seront de 47 623 €.

Chapitre 011 : 11 200 €

Chapitre 65 : 30 000 €

Au vu des résultats du compte administratif 2023 du cabinet médical, une subvention de 30 000 € sera versée du budget primitif "cabinet médical" vers le budget primitif général.

Chapitre 66 : 2 300 €

Chapitre 023 : 4 123 € (virement vers la section d'investissement)

Pour mémoire, le budget primitif 2023 du cabinet médical en section de fonctionnement était de 39 015 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	7 400,00	0,00	11 200,00	11 200,00	11 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 400,00	0,00	41 200,00	41 200,00	41 200,00
66	Charges financières	2 900,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 300,00	0,00	43 500,00	43 500,00	43 500,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	28 715,00		4 123,00	4 123,00	4 123,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		28 715,00		4 123,00	4 123,00	4 123,00
TOTAL		39 015,00	0,00	47 623,00	47 623,00	47 623,00
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						47 623,00

Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement sont composées principalement des loyers des professionnels de la santé qui occupent les locaux et les charges.

Les recettes de fonctionnement sont de 47 623 €.

Chapitre 70 : 4 000.26 € (charges des locaux pour professionnels de santé)

Chapitre 75 : 16 500 € (loyers professionnels de santé)

Chapitre 002 : 27 122.74 € (excédent de fonctionnement reporté 2023)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 600,99	0,00	4 000,26	4 000,26	4 000,26
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	17 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00	16 500,00
Total des recettes de gestion courante		25 100,99	0,00	20 500,26	20 500,26	20 500,26
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		25 100,99	0,00	20 500,26	20 500,26	20 500,26

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	25 100,99	0,00	20 500,26	20 500,26	20 500,26
					+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					27 122,74
					=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					47 623,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement :

En matière d'investissement, il s'agit simplement d'inscription budgétaire. Une somme de 176 242.00 € a été inscrite, qui vient en équilibre des recettes d'investissement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	27 200,33	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	27 415,00	0,00	82 742,00	82 742,00	82 742,00
Total des dépenses d'équipement		54 615,33	0,00	151 742,00	151 742,00	151 742,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 500,00	0,00	24 500,00	24 500,00	24 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		24 500,00	0,00	24 500,00	24 500,00	24 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		79 115,33	0,00	176 242,00	176 242,00	176 242,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	79 115,33	0,00	176 242,00	176 242,00	176 242,00
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					176 242,00

Recettes d'investissement :

Les recettes sont composées notamment de l'excédent reporté 2023 d'un montant de 24 478.14 € et d'une subvention d'un montant de 147 640.00 € (subvention LEADER - fonds européens-pour la construction du cabinet médical)

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	50 000,00	0,00	147 640,86	147 640,86	147 640,86
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		50 000,00	0,00	147 640,86	147 640,86	147 640,86
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	150 335,67	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	400,33	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		150 736,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		200 736,00	0,00	147 640,86	147 640,86	147 640,86

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	28 715,00		4 123,00	4 123,00	4 123,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		28 715,00		4 123,00	4 123,00	4 123,00

TOTAL	229 451,00	0,00	151 763,86	151 763,86	151 763,86
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	24 478,14
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	176 242,00
---	-------------------

Pour mémoire, le budget primitif 2023 du cabinet médical en section d'investissement était de 229 451 €

Le Conseil valide et vote le budget primitif « cabinet médical » 2024 (unanimité).

→ Vote du budget lotissement 2024 :

Le compte administratif qui a été présenté lors du conseil précédent montrait qu'aucune activité d'ordre budgétaire n'avait été réalisée.

Concernant le budget 2024, il est proposé au conseil d'inscrire une somme de 30 000 € dans l'hypothèse de la mise en œuvre des premières études.

Le Conseil valide et vote le budget primitif « lotissement de la Croix Jeangoux » 2024 (unanimité).

→ Renouvellement Adhésion ANEM :

En date du 26 novembre 2010, le conseil municipal avait décidé d'adhérer à l'Association Nationale des Elus de Montagne qui représente les collectivités « montagne » auprès des pouvoirs publics pour obtenir la mise en œuvre d'une politique de développement de ces territoires (la commune de Marmagne étant située en zone "Montagne").

L'association de l'ANEM a demandé par courrier en date du 11 mars 2024 de reprendre une délibération en cas de renouvellement et d'inscrire chaque année les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle (cotisation 2024 : 277.66 €)

Le conseil municipal décide de renouveler l'adhésion à l'association Nationale des Elus de Montagne et d'inscrire chaque année les crédits nécessaires. (unanimité)

Informations :

→ Panneau agglomération à la Croix Blanchot :

Il est à l'étude de mettre des panneaux d'agglomération à la Croix Blanchot suite à la demande de plusieurs administrés résidant au lieudit « La Croix Blanchot » qui se plaignent d'une vitesse excessive principalement au carrefour de la route départementale.

Sur les conseils du directeur du STA, il est préconisé de classer le secteur en agglomération, limitant de fait la vitesse à 50 km/h. Comme la Croix Blanchot sera désormais en agglomération, l'entretien des accotements sera à la charge de la commune (délégation donnée à la CUCM).

→ Travaux RD 61 dans le bourg :

Dans le cadre du Plan Pluriannuel du Département de Saône et Loire, des réfections de chaussée sur la route départementale n° 61, sur un linéaire de 700 ml seront réalisés à compter du 15 avril pour 1 semaine. Il s'agit uniquement de la voie circulation.

Les trottoirs sont de la compétence de la CUCM. Néanmoins, un aménagement spécifique sera réalisé au droit de la mairie afin de sécuriser la sortie des écoles. Le passage protégé va être décalé avec l'installation des barrières de chaque côté de passage. Les piétons utiliseront les escaliers vers la mairie. Des potelets seront ajoutés ainsi que des panneaux « flash » avec un fonctionnement Led/Solaire et paramétrable (heures école).

Il est à noter que la ligne blanche d'axe ne sera pas refaite après les travaux : celle-ci étant considérée comme un guidage, la vitesse des véhicules augmente. Il est proposé de ne pas matérialiser la ligne blanche après les travaux. En cas de difficultés engendrées (accrochages), la ligne blanche sera alors remise.

→ Renouvellement du marché « transports scolaires » et du marché « restauration scolaire et micro crèche » :

A la suite de la réunion de la commission « vie scolaire » du mardi 26 mars 2024, il a été décidé de réaliser deux marchés publics :

- Transports scolaires pour les élèves de l'école primaire et de l'école maternelle
- Restauration scolaire et micro crèche

Les dossiers seront mis en ligne au mois de mai sur la plateforme ARNIA (Agence Régionale Numérique Intelligence Artificielle), compétente et légale pour les marchés publics en Bourgogne Franche Comté. Les offres seront ensuite analysées au mois de juin et un marché sera signé avec les prestataires retenus au mois de juillet. Ils seront actifs pour la rentrée scolaire de septembre.

Levée de séance à 19h45

